



Permis suspendu

Par 123soleil

BONJOUR

Je m'explique , mon permis a été suspendu 6 mois, puis quand j'ai vu le procureur sa a été baisser a 3 mois, ce qui m'enlève la tare de devoir passez des test psychotechnique normalement. Seulement voilà, ils me disent que comme au départ c'etait 6 mois c'est a faire. Aucun intérêt d'avoir baisser ma peine ducoup. Pareil pour l'amende tout le monde a droit a une remise si payer à temps moi je n'ai pas eu le droit.

MERCI

CG du forum marque de politesse

Par Indigo

Bonjour 123soleil,

Lorsque vous indiquez :

"Seulement voilà, ils me disent que comme au départ c'était 6 mois c'est a faire ».

C'est qui « ils » ?

Cordialement.

Par Nana68497463

Bonjour,

Je parle des médecins de la commission médicale des permis ainsi que leur secrétaire.

Par Indigo

Bonjour Nana68497463

En ouvrant le lien suivant vous devriez avoir réponse à votre interrogation :

<https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/suspension-administrative-permis-conduire>

Cordialement.